

Le 24 septembre 2018

Les sections académiques de Bordeaux, Poitiers et Limoges du SNES-FSU
Les sections académiques de Bordeaux, Poitiers et Limoges du SNUEP-FSU

à
Monsieur Alain Rousset
Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Objet : Manuels scolaires rentrée 2019

Monsieur le Président,

Les réformes du lycée général et technologique comme du lycée professionnel, vont conduire, à la rentrée 2019, à des changements de programmes en Seconde générale et technologique, en Première générale, en Première technologique, en Seconde professionnelle. Le renouvellement des manuels dans l'ensemble des disciplines de ces niveaux d'enseignement est donc une nécessité qui s'impose aux équipes enseignantes avec les coûts que cela engendre pour les familles des lycéens.

Nous vous demandons en conséquence de mettre en place la gratuité des manuels scolaires à la rentrée 2019 pour l'ensemble des lycéens de la Région qui sont concernés par ces changements de programmes et de l'étendre les années suivantes aux lycéens des niveaux concernés par la mise en œuvre de ces réformes.

Un tel dispositif mis en place dans l'ex Région Limousin a fait la preuve de son utilité sociale. Les Régions Occitanie et Bretagne, pour ne citer qu'elles, ont aussi mis en place la gratuité des manuels scolaires, leurs démographies scolaires sont comparables à celle de la Nouvelle Aquitaine. Ce choix politique, de justice sociale, est donc soutenable.

Nous avons pu prendre connaissance par la presse de la demande faite par l'ARF aux sociétés d'édition scolaire de rendre disponible sous forme numérique l'ensemble de leur catalogue. Que faut-il y comprendre ? Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés inhérentes à la dématérialisation des ouvrages scolaires (équipement des salles de classe, inégalités dans l'équipement des élèves, coût à l'équipement pour les familles...), sans que par ailleurs le coût des ouvrages en soit diminué pour les collectivités ou les usagers. L'exemple de la région Grand Est est à ce titre éclairant. Les enseignants sont par ailleurs attachés aux manuels « papier » qui permettent un travail efficace des élèves en classe et à la maison, ils sont un support de travail souvent irremplaçable. A tout le moins, les équipes enseignantes, dans chacun des lycées, doivent pouvoir rester maîtres du choix des manuels et de leur format.

Vous sachant attaché à la réussite de tous les jeunes de votre Région, nous espérons pouvoir compter sur votre volonté de mettre en place la gratuité des manuels scolaires à la rentrée 2019.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Patrice Arnoux, Marianne Corrèze
Co-Secrétaires académiques du SNES-FSU Limoges
pour les sections académiques du SNES-FSU et du SNUEP-FSU

